



MIEUX SE DÉPLACER À BICYCLETTE





Sommaire

Introduction	3
Le constat à Romainville après 5 ans	4
Les actions de Romainville à vélo	5
Synthèse des 9 propositions	8
Les 9 propositions en détail :	9
AXE 1	
UN PLAN MUNICIPAL DES MOBILITÉS REPENSÉ	9
AXE 2	
PLUS DE SÉCURITÉ	15
AXE 3	
ÉDUCUER, INCLURE, ÉMANCIPER	18



Introduction

Le prochain mandat municipal qui commencera après les élections de 2026 doit être celui d'une **transformation de l'espace public et des déplacements à Romainville**. Avec l'arrivée du métro en 2024 et du tramway en 2028, Romainville, n'est plus une ville enclavée de banlieue et bénéficie désormais d'alternatives à la voiture pour rejoindre les communes voisines et Paris. L'espace public, largement occupé par les automobiles, doit **faire de la place aux piétons et aux cyclistes** qui sont de plus en plus nombreux dans nos rues, devant nos écoles, nos commerces et les stations de métro : à Romainville, 2 personnes en emploi sur 3 vont déjà à leur travail en transports en commun, à vélo ou à pied, 40 % des Romainvillois-es n'ont de toute façon pas de voiture, et un quart de la population sont des enfants¹.

La demande de changement est déjà là. À Romainville, le taux de participation au Baromètre vélo est le plus fort de toute la Seine-Saint-Denis et le constat des personnes qui ont répondu à l'enquête est sans appel : le climat vélo dans notre ville est défavorable, classée F comme en 2021 (sur une note qui va de A+ à G), les cyclistes signalent la dangerosité de certains axes à travers la

ville et demandent des aménagements cyclables¹.

Demain à Romainville, chaque quartier devra être un lieu où l'on a plaisir à marcher ou pédaler.

Demain à Romainville, on devra pouvoir circuler en sécurité à vélo d'un quartier à l'autre et vers les villes voisines.

Demain à Romainville, les habitant-es qui ont envie de se déplacer à pied ou en vélo auront enfin l'impression qu'ils sont au cœur de l'attention de la mairie,

Nous faisons ici **9 propositions, regroupées en 3 axes d'action, pour rendre l'espace public romainvillois plus accueillant**. Ces propositions sont peu coûteuses et relativement simples à mettre en œuvre. Ce sont aussi des mesures de dynamisation de nos quartiers et de nos commerces ainsi que des résolutions écologiques et de santé publique ! Elles exigent une véritable volonté politique : celle de redonner de la place aux cyclistes et aux piétons, quels que soient leur âge ou leur expérience, et d'ancrer Romainville dans une dynamique de mobilité durable, solidaire et inclusive.

¹ Les chiffres présentés ici sur Romainville, les résultats détaillés du baromètre ainsi que le projet Verdun cités dans le document sont à retrouver en détail sur mdb-idf.org/romainville

Le constat à Romainville après 5 ans

Malgré les espoirs soulevés il y a cinq ans, le bilan en matière de mobilités actives à Romainville est malheureusement insuffisant. Les déplacements à vélo ou à pied figuraient pourtant parmi les priorités du programme de la majorité.



Les rares évolutions sont beaucoup trop limitées :

- Une ville officiellement à 30 km/h, mais où cette limite n'est ni respectée ni contrôlée.
- 3 pistes cyclables créées d'après la municipalité : il s'agit en réalité de 3 portions dérisoires de 100 à 300 mètres, sans aucune continuité cyclable et parfois aménagées sur trottoir avec les piétons...
- Des rues à sens unique autorisées au contre-sens cyclable pour respecter l'obligation légale, mais souvent inadaptées et beaucoup trop dangereuses sans aménagement.
- Quelques arceaux de stationnement installés, mais très loin des besoins réels.
- Le programme Savoir Rouler à Vélo, mis en place dans les écoles pour apprendre à faire du vélo, mais paradoxalement aucun écolier ne circule à vélo au quotidien, faute d'aménagements sécurisés.

Les actions de Romainville à vélo

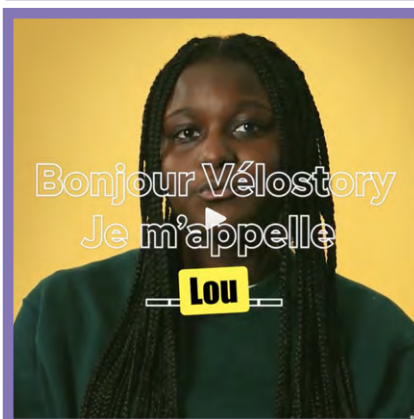
Romainville à Vélo est une association **non partisane**, qui milite pour rendre la pratique du vélo accessible à toutes et tous. Forte de **plus de 100 adhérent-es** et **500 sympathisant-es**, elle rassemble des habitant-es de tous les quartiers et de toutes les générations. Depuis cinq ans, nous avons été particulièrement actifs pour sensibiliser, mobiliser et proposer des solutions concrètes :

- **Accompagnement de la mairie** pour la création des premiers stationnements vélos (inexistants avant nos propositions) ;
- **Organisation d'une manifestation familiale à vélo**, réunissant plus de **150 participants** en juin 2023 ;
- **Conception et présentation d'un projet d'aménagement** de la place du Marché et de l'avenue de Verdun, repris **seulement partiellement** dans le projet municipal actuellement en travaux (4 réunions avec l'équipe municipale en 2024-2025) ;
- **Balade exploratoire (cycliste)** avec **cinq élus** en novembre 2024, malheureusement restée sans suite concrète ;
- **Création d'une cartographie** recensant les besoins en matière de stationnement, l'instauration de panneaux de passage au feu rouge (M12) et les routes dégradées : sans réponse de la part de l'équipe municipale ;
- **Animation du Baromètre Vélo**, grande enquête nationale sur les conditions de circulation cyclable, avec **plus de 500 réponses à Romainville** : le meilleur taux de participation du département et l'un des plus élevés de France. 15 tractages devant les écoles et les lieux fréquentés de mars à mai 2025 ;
- **Rencontres avec plus de 500 habitant-es** lors des forums des associations à chaque rentrée ;
- **Présence continue sur les réseaux sociaux** (Facebook et Instagram) et **création d'une campagne de communication** de portraits de cyclistes sur les réseaux sociaux ;
- **Présence continue aux assemblées de quartier** ;
- etc.

Les actions de Romainville à vélo



Les actions de Romainville à vélo





Synthèse des 9 propositions

AXE 1

UN PLAN MUNICIPAL DES MOBILITÉS REPENSÉ Se déplacer à vélo entre quartiers et vers les villes voisines

Propositions 1 à 3 : 3 axes pour connecter les quartiers de la ville et les communes voisines avec des itinéraires cyclables sécurisés et continus

- 1 Un axe qui traverse Romainville depuis les Lilas vers Noisy-le-sec
- 2 Un axe depuis Romainville vers Montreuil
- 3 Un axe depuis Romainville vers Pantin
- 4 Doubler l'offre de **stationnement vélo** à Romainville en donnant la priorité aux équipements publics, commerces et aux stations de transports en commun

AXE 2

PLUS DE SÉCURITÉ Une ville qui protège les plus fragiles, piétons et cyclistes

- 5 Faire **respecter les limitations de vitesse et les règles de stationnement** en mobilisant la police municipale et les caméras de vidéosurveillance
- 6 Mettre en place un **stationnement payant pour les non Romainvillois-es**
- 7 Instaurer un **dialogue régulier** entre notre association vélo, l'élu•e à la sécurité et la police municipale

AXE 3

ÉDUQUER, INCLURE, ÉMANCIPER Le vélo, un choix de mobilité pour toutes et tous

- 8 Créer une **vélo-école municipale**, ouverte à toutes et tous
- 9 Intégrer une **piste d'apprentissage du vélo** dans le futur stade Stalingrad

Les 9 propositions en détail

AXE 1

UN PLAN MUNICIPAL DES MOBILITÉS REPENSÉ Se déplacer à vélo entre quartiers et vers les villes voisines

À Romainville, malgré des cyclistes de plus en plus nombreux, il n'existe en 2025 aucun axe cyclable et l'offre de stationnement n'est pas suffisante. De nombreuses rues résidentielles subissent un trafic de transit, en majorité composé de véhicules venant de l'extérieur de notre commune et ne faisant que la traverser, qui génère congestion, bruit et pollution. Il est indispensable de créer de vrais aménagements cyclables sur certains axes, de pacifier certaines rues pour les piétons et les cyclistes, et de reporter le trafic de transit sur les axes principaux.

3 axes pour connecter les quartiers de la ville et les communes voisines avec des itinéraires cyclables sécurisés et continus

Nous souhaitons un plan de circulation adapté aux besoins actuels des Romainvillois-es. Nos propositions identifient des axes, des rues, des quartiers où des aménagements sont demandés par les cyclistes, mais une révision d'ensemble du plan de circulation dans notre ville doit être imaginée afin de mettre en place un schéma de circulation cohérent et fluide pour les usagers.

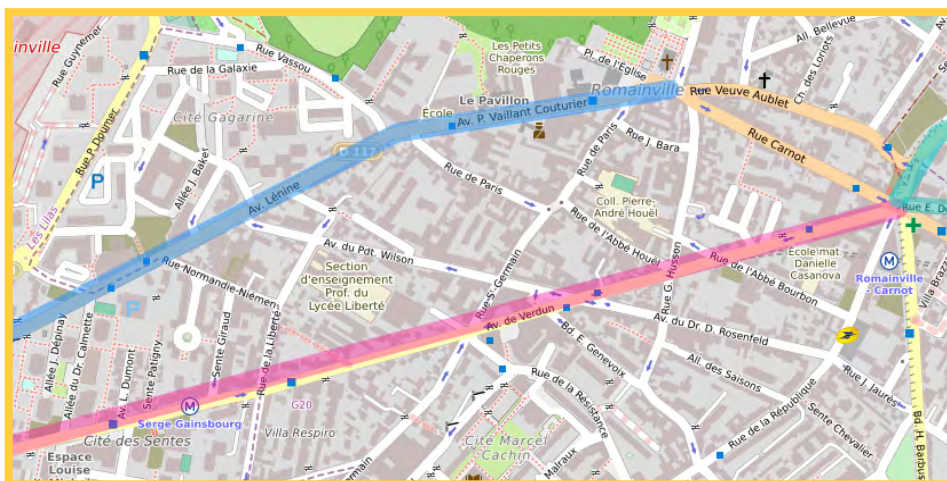


Voici nos 4 propositions :

Le vélo est particulièrement adapté aux courtes distances et aux liaisons quotidiennes entre quartiers de Romainville, vers les communes voisines (Pantin, Bagnolet, Les Lilas, Noisy-le-Sec et Montreuil) ou pour des trajets vers Paris. Face à cette demande en forte augmentation, il devient urgent de proposer des axes cyclables rapides, sécurisés et continus permettant à toutes et tous de se déplacer sereinement.

Proposition 1

Un axe qui traverse Romainville depuis les Lilas vers Noisy-le-sec
(secteur centre-ville Plateau / Place Carnot)

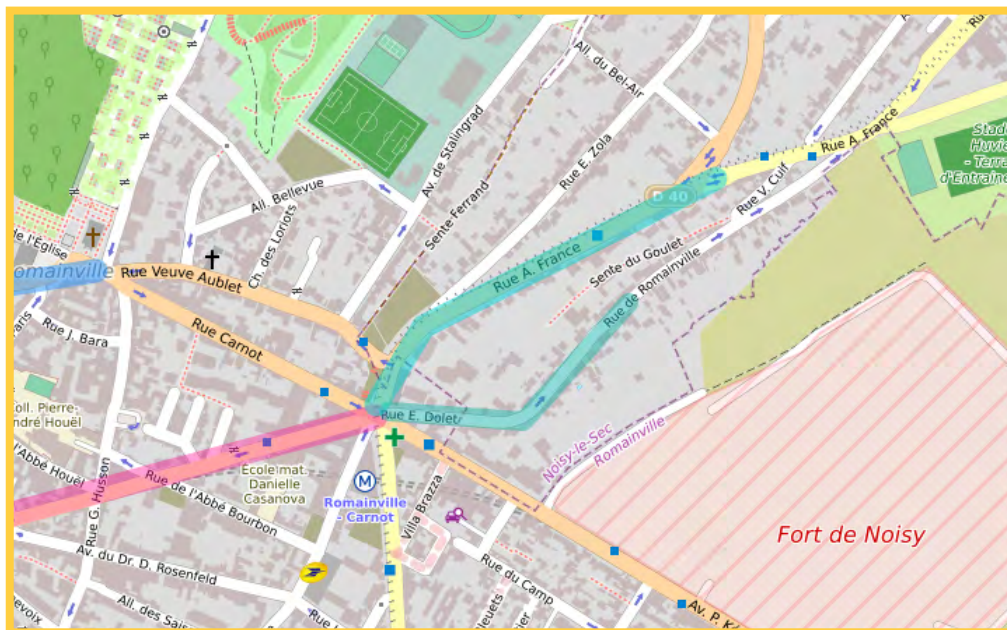


Avenue de Verdun : En complément du projet municipal actuellement en cours, en partie inspiré de notre proposition de Vélorue¹, il faut créer une continuité cyclable adaptée depuis la place Carnot jusqu'à la station de métro Serge Gainsbourg et relier l'avenue de Verdun au réseau cyclable des Lilas.

Av. Paul Vaillant Couturier / rue de Paris (av. Lénine) : Aménagement depuis la Mairie jusqu'au Lilas, dans le prolongement de la piste des Lilas. (sens unique Lilas vers Paris).



¹ [mdb-idf.romainville](http://mdb-idf.romainville.fr)



Relier Romainville à Noisy-le-Sec :

- Aménagement d'un trottoir traversant à l'entrée de la rue Étienne Dolet : l'espace dédié aux piétons sera visuellement renforcé et leur continuité mieux assurée. En l'absence de piste cyclable sur la rue Anatole France, cet itinéraire offrira également une liaison sécurisée pour les cyclistes souhaitant rejoindre Noisy-le-Sec.



- **Rue Anatole France** : En proposant une solution aux cyclistes remontant la rue jusqu'à la place Carnot (pour le moment le projet T1 comprend une piste cyclable mais la piste disparaît à Romainville).

Proposition 2

Un axe depuis Romainville vers Montreuil (secteurs Grand Champs & Trois communes)

Pour répondre aux besoins des habitants-es, et notamment pour sécuriser, apaiser et faciliter les déplacements des parents et des enfants fréquentant les écoles Charcot, Barbusse, Chaplin, Fraternité, le collège Coubert, une crèche et le futur lycée mais aussi pour renforcer les liaisons quotidiennes entre Romainville et Montreuil, nous proposons de rendre cyclables les trois axes suivants :



Avenue P Kerautret : revoir les aménagements actuels dégradés et installer une piste cyclable bi-directionnelle en site propre d'un côté de la rue.



Bd Henri Barbusse : Revoir le projet de piste autour du tramway. Ne pas faire passer les cyclistes sur les trottoirs des écoles et réserver le boulevard Henri Barbusse aux riverains, aux cyclistes et aux piétons après la fin des travaux du Tramway.

Rue Benfleet : passer la rue à sens unique et réserver une voie aux cyclistes en créant une piste cyclable bi-directionnelle. Garantir la sécurité des enfants aux abords des écoles et rendre l'air respirable en déportant une partie du trafic via la rue Pierre Curie vers l'A3.



Proposition 3

Un axe depuis Romainville vers Pantin

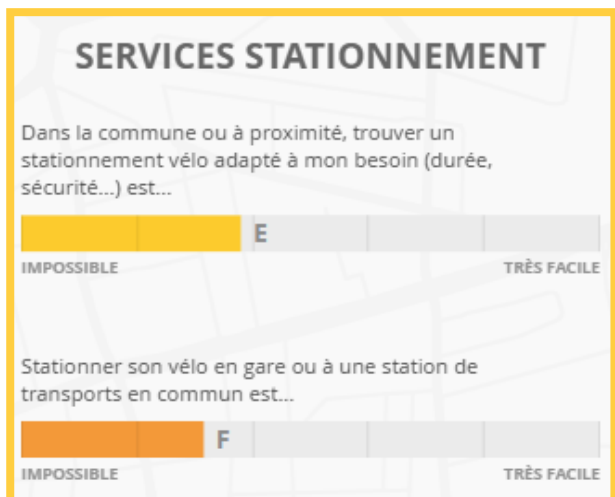


Relier les Bas-Pays et Pantin en s'appuyant sur plusieurs axes :

- l'avenue du Colonel Fabien (qui traverse le parc de la Corniche des Forts) et son prolongement rue Vas-sou ;
- la rue Paul de Kock : révision complète de l'aménagement actuel accidentogène ;
- l'avenue du Docteur Vaillant : les travaux doivent être finalisés afin de garantir une continuité cyclable et piétonne cohérente sur l'ensemble du secteur ;
- l'avenue Gaston Roussel : un aménagement ambitieux est nécessaire sur cet axe dangereux.

Proposition 4

Doubler l'offre de stationnement vélo à Romainville en donnant la priorité aux équipements publics, commerces et stations de transports en commun



Réponses au baromètre vélo 2025 à Romainville

Aujourd'hui, les Romainvillois-es se retrouvent souvent obligés d'utiliser du mobilier urbain non prévu à cet effet pour attacher leur vélo pendant leurs activités, leurs courses, lorsqu'ils prennent le métro, etc. Cela peut gêner les riverains et autres usagers.

Il est nécessaire d'augmenter l'offre de stationnements vélo partout dans la ville : à proximité des stations de transport en commun, devant les commerces, les écoles et collèges, les centres sociaux du plateau et du Bas-Pays, les équipements culturels et sportifs, le cinéma Trianon ou la ressourcerie de la Grande Ourcq, etc.

Pour certains lieux, nous proposons d'installer des stationnements à l'intérieur (dans l'enceinte ou la cour) : par exemple dans les écoles, collèges (voire certains équipements sportifs) pour que les enfants et autres usagers puissent sécuriser leur vélo pendant toute la journée.

De plus, au 31 décembre 2026, la loi prévoit l'interdiction du stationnement motorisé à proximité des passages piétons car il gêne la visibilité des piétons et les met en danger. Cette loi permettra ainsi de proposer de nouvelles places de stationnement vélo sur des places actuellement utilisées par des véhicules : sur l'espace d'une seule place de parking voiture, on peut garer 8 à 10 vélos !



AXE 2 PLUS DE SÉCURITÉ

Une ville qui protège les plus fragiles, piétons et cyclistes

La révision du plan de circulation et les aménagements proposés dans l'axe 1 ne suffisent pas, seuls, à protéger cyclistes et piétons. La mise en place d'une ville accueillante passe aussi par l'éducation et le respect des règles pour pacifier les relations entre les usagers.



SÉCURITÉ

En général, quand je circule à vélo dans ma commune je me sens...

E

EN DANGER EN SÉCURITÉ

Je peux circuler à vélo en sécurité sur les grands axes dans ma commune

F

PAS DU TOUT TOUT À FAIT

Je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles

D

PAS DU TOUT TOUT À FAIT

Je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines

E

PAS DU TOUT TOUT À FAIT

Selon moi, traverser un carrefour ou un rond-point est...

F

TOUJOURS DANGEREUX JAMAIS DANGEREUX

Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo est...

G

TRÈS DANGEREUX TRÈS SÛR

Réponses au baromètre vélo 2025 à Romainville

Proposition 5

Faire respecter les limitations de vitesse et les règles de stationnement en mobilisant la police municipale et les caméras de vidéosurveillance

Notre ville a obtenu le label “ville prudente” (2 coeurs en 2022, 3 coeurs en 2023), notamment en raison du passage à 30km/h sur toute la ville et à 20 km/h dans certains secteurs. Pourtant ces vitesses maximales affichées ne sont presque nulle part respectées !



Plus dangereux encore, quelques chauffards sévissent régulièrement dans nos rues et représentent un vrai risque pour les habitant-es. Il est du devoir de la municipalité d'intervenir à travers sa police municipale et de **sanctionner les usagers de la route qui ne respectent pas les règles à la hauteur des infractions commises.**

Le stationnement sauvage est également très fréquent : la municipalité doit **verbaliser les stationnements illégaux** qui obligent piétons et cyclistes à se mettre en danger (stationnement sur trottoir, non-respect du passage piéton...). Romainville dispose aujourd'hui d'environ 70 caméras de vidéo-protection. À ce jour, seules deux de ces caméras servent aussi à des fins de vidéo-verbalisation : place Carnot et place Salvador Allende.

La municipalité de Romainville doit **étendre la vidéo-verbalisation à d'autres secteurs de la ville en utilisant les caméras de vidéo-protection existantes**, comme l'a fait la ville voisine de Montreuil.

La police municipale seule ne peut pas tout, partout dans la ville ou à tout heure : la vidéo-verbalisation permet d'induire de véritables changements de comportements en luttant efficacement contre le stationnement sauvage et le non-respect des feux rouges.

Proposition 6

Mettre en place un stationnement payant pour les non Romainvillois-es

Le stationnement ne devrait pas être un problème à Romainville : on compte plus de 11 000 places de stationnement (8000 places de parking dans les logements et 3000 places de stationnement dans les rues) pour environ 10 000 véhicules.

Pourtant, comme notre ville est la seule à ne pas avoir mis en place le stationnement payant pour les non résidents, Romainville est devenu le parking gratuit de ses voisins ! Le “ventousage” est très fréquent dans certains endroits bien identifiés par la mairie.

La municipalité doit mettre en place le **stationnement payant pour les non rési-**

dents comme c’est le cas dans toutes les communes voisines. Le stationnement payant permettra à la fois de réduire les tensions sur le parking des véhicules des Romainvillois-es, de diminuer le stationnement sauvage et de libérer de l’espace pour des aménagements.



Proposition 7

Instaurer un dialogue régulier entre notre association vélo, l’élu•e à la sécurité et la police municipale

En tant que défenseurs d’une circulation sécurisée des cyclistes romainvillois, nous sommes volontaires pour mettre en place un rendez-vous régulier “sécurité” avec la mairie et la police munici-

pale afin de travailler ensemble à identifier les zones de danger et réfléchir à des solutions pour réduire les risques de circulation à vélo.

AXE 3

ÉDUCUER, INCLURE, ÉMANCIPER

Le vélo, un choix de mobilité pour toutes et tous

À Romainville, 40 % des ménages n'ont pas de voiture. Le vélo, 5 à 10 fois moins cher que la voiture (Ademe 2024) ou les transports en commun, est une réelle alternative et un puissant levier de justice sociale. Faut-il le rappeler, c'est aussi un moyen de transport non polluant et qui favorise l'activité physique.

Mais pour que le choix du vélo soit possible à tout le monde, il faut former, accompagner et sécuriser l'apprentissage du vélo, dès l'enfance et tout au long de la vie. Garantir à chacun-e de choisir sa mobilité, c'est aussi diffuser les bons comportements et les règles de conduite à vélo, pour réduire les risques et améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route.

Proposition 8

Créer une vélo-école municipale, ouverte à toutes et tous

Il faut permettre à chaque Romainvillois-e, quel que soit son âge ou son niveau, d'apprendre ou de réapprendre à faire du vélo en toute sécurité. Les formations permettent d'assimiler les règles de conduite à vélo et de diffuser les bons comportements à adopter par les cyclistes dans l'espace public.

L'apprentissage peut commencer dès l'école primaire en s'appuyant sur le dispositif national « Savoir Rouler à Vélo », qui a déjà formé 500 000 enfants en France (et 900 à Romainville). L'objectif est que chaque enfant sache rouler à vélo avant d'entrer au collège, pour poursuivre sa scolarité en toute autonomie.



Beaucoup d'adultes, notamment les personnes les plus précaires ou les seniors, ne savent pas ou plus faire du vélo ou n'osent pas se lancer dans notre ville. Une vélo-école leur proposerait des cours gratuits ou à tarif social, des remises en selle, et des ateliers d'entretien pour lever les freins à la pratique.

Romainville à vélo reçoit régulièrement des demandes de Romainvillois-es en recherche de vélo-école. À Montreuil, les ateliers d'auto-réparation et les locations de vélos à tarif social ont permis une augmentation de 40 % de la pratique du vélo dans les quartiers populaires (Cerema 2024).

Une vélo-école serait aussi un lieu de rencontre et de solidarité, en proposant des balades collectives, des ateliers de réparation participatifs, et des événements pour promouvoir une culture du vélo conviviale et inclusive.

Proposition 9

Intégrer une piste d'apprentissage du vélo dans le futur stade Stalingrad

Nous proposons de créer une piste d'apprentissage dans le cadre du réaménagement du stade Stalingrad. Protégée de la circulation et équipée de signalétiques pédagogiques, elle offrira un espace sécurisé et dédié à l'apprentissage du vélo, pour les enfants comme pour les adultes.

Elle servira de support aux cours de la vélo-école, mais sera aussi librement accessible aux familles, aux écoles et aux centres de loisirs. Des ateliers thématiques (freinage, circulation en ville, etc.) y seront organisés régulièrement,

en partenariat avec les associations locales et notamment la nôtre. Cet aménagement renforcera la sécurité et la confiance des cyclistes, tout en favorisant la pratique du vélo comme mode de déplacement quotidien.





MIEUX SE DÉPLACER À BICYCLETTE



romainville@mdb-idf.org



mdb-idf.org/romainville



www.instagram.com/romainvilleenvelo



www.facebook.com/RomvainvilleAVelo



x.com/MDB_Romainville